

L'INFO DE L'ADICO

N°3
Mars
2017



SÉCURITÉ DES ÉCHANGES PAR MESSAGERIE

Stéphane Tanné

Responsable du service
ingénierie et support
technique

Nous joindre

Tél : 03 44 08 40 45
Fax : 03 44 08 40 49
technique@adico.fr

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30

Vous avez dû recevoir dernièrement un courrier de la Préfecture afin de vous sensibiliser à la sécurisation de vos systèmes de messagerie, notamment dans le cadre de l'envoi des résultats des dépouillements par messagerie électronique.

Pour cela, quelques bonnes pratiques sont à mettre en œuvre afin de permettre un envoi d'e-mail le plus sécurisé possible :

- Suivant votre fournisseur d'accès à Internet, bloquez l'accès sans authentification à votre messagerie depuis votre ligne Internet ;
- Configurez votre messagerie électronique sur un logiciel de messagerie de type Microsoft Outlook ;
- Veillez à ce que le mot de passe de votre messagerie soit sécurisé, respecte des critères de complexité et soit régulièrement modifié (environ tous les 3 mois) ;
- Ne communiquez pas votre mot de passe aux personnes non habilitées à consulter votre messagerie ;
- N'écrivez surtout pas votre mot de passe sur un support accessible facilement ;
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de votre antivirus ;
- Soyez vigilant au contenu des e-mails reçus.

Concernant la solution de sécurité antivirale, nous vous préconisons de vous procurer une solution avancée permettant de :

- Bloquer les connexions malveillantes entrantes et sortantes de votre poste de travail ;
- Filtrer les e-mails afin d'identifier les tentatives d'usurpation d'identité ainsi que les spams ;
- Bloquer les pages web malveillantes.

D'autres solutions peuvent être mises en place afin de sécuriser votre réseau informatique et bloquer toute personne non habilitée à pénétrer sur votre système d'information.

Vous trouverez sur le site de l'ANSSI un guide d'hygiène informatique permettant de recenser l'ensemble des bonnes pratiques à mettre en place : <http://www.ssi.gouv.fr/administration/guide/guide-dhygiene-informatique/>

N'hésitez pas à faire appel à nos services afin d'étudier la sécurité de votre parc informatique.

Retrouvez toutes nos actus
sur le site internet
www.adico.fr